



QUATORZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 26 août – 6 septembre 2024

Point 3 : Amélioration de la performance du système de navigation aérienne

3.3 : Huitième édition du Plan mondial de navigation aérienne (GANP)

CIELS SOUS SANCTIONS : LES RÉPERCUSSIONS DES SANCTIONS POLITIQUES SUR LA NAVIGATION AÉRIENNE MONDIALE

[Note présentée par l'Iran (République islamique d')]

RÉVISION N° 1

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note fait état de la manière dont la navigation aérienne mondiale est affectée par les problèmes et les effets découlant des sanctions concernant le secteur de l'aviation iranien. Les sanctions contre l'Iran ont eu une forte incidence sur la navigation aérienne mondiale, en particulier pour les pays qui dépendent de l'espace aérien iranien à des fins de survol. Les restrictions imposées par les sanctions ont pour effet non seulement de perturber la fluidité de la circulation aérienne et d'augmenter les dépenses opérationnelles, mais aussi d'entraver l'importation de nouvelles technologies de base qui sont essentielles à la modernisation des systèmes de navigation aérienne. La présente note examine les effets préjudiciables des sanctions sur l'Iran, en mettant en lumière les défis rencontrés pour importer les nouvelles technologies nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité de la navigation aérienne mondiale. Il est essentiel de remédier à ces contraintes pour assurer le perfectionnement et le fonctionnement ininterrompus des systèmes de navigation aérienne dans le monde entier.

La présente note pose les jalons d'une réflexion sur la manière dont les sanctions ont entravé les progrès de l'Iran dans l'adoption de solutions novatrices pour la navigation aérienne et souligne l'importance de s'attaquer à ces restrictions pour renforcer la sécurité et l'efficacité de l'aviation mondiale. L'étude recommande la levée des sanctions afin de promouvoir la coopération et le renforcement des capacités dans le secteur de l'aviation iranien et de garantir la sécurité et l'efficacité de la navigation aérienne mondiale.

Suite à donner : La Conférence est invitée à :

- a) reconnaître l'effet préjudiciable des sanctions sur la sécurité aérienne mondiale ;
- b) mettre en place un groupe de travail chargé de mener une étude approfondie sur la manière dont les sanctions imposées par certains pays affectent les secteurs de l'aviation dans le monde ;
- c) encourager l'OACI à tirer parti de toutes les ressources disponibles pour alléger les sanctions dans le secteur de l'aviation ;
- d) proposer la création de groupes d'experts spécialisés chargés d'étudier les effets préjudiciables des embargos sur le secteur de l'aviation dans le monde ;
- e) encourager l'OACI à créer un groupe de travail chargé d'étudier les répercussions juridiques des sanctions qui contreviennent à la Convention de Chicago, et la manière dont celles-ci peuvent constituer un obstacle à l'atteinte des objectifs de l'OACI.

1. INTRODUCTION

1.1 L'importance géopolitique de l'Iran, en tant que lien entre l'Est et l'Ouest dans la navigation aérienne mondiale, est indéniable. Cependant, l'imposition de sanctions contre ce pays a eu des répercussions importantes sur les performances et le perfectionnement de la navigation aérienne mondiale, en particulier pour les pays qui doivent utiliser l'espace aérien iranien à des fins de survol. La présente note de travail vise à décrire les effets préjudiciables des sanctions pour l'Iran et leur incidence sur la navigation aérienne mondiale.

2. EFFETS PRÉJUDICIALES DES SANCTIONS POLITIQUES SUR LA NAVIGATION AÉRIENNE MONDIALE

2.1 **Perturbation des flux de circulation aérienne :** L'imposition de sanctions contre l'Iran peut perturber la fluidité de la circulation aérienne, provoquant des inefficacités opérationnelles dans les systèmes mondiaux de navigation aérienne. Les entreprises de transport aérien sont susceptibles d'avoir des difficultés à établir des plans d'organisation de vols et des itinéraires optimaux, ce qui aurait une incidence sur la gestion globale de la circulation aérienne. Cette perturbation peut entraîner des retards, une augmentation de la consommation de carburant et des coûts d'exploitation plus élevés pour les entreprises de transport aérien qui exploitent des vols dans la région.

2.2 **Augmentation des coûts afférents aux vols :** Les sanctions limitant l'utilisation de l'espace aérien iranien peuvent obliger les entreprises de transport aérien à emprunter des itinéraires de vol plus longs pour contourner la région, ce qui entraîne une augmentation de la consommation de carburant et des dépenses opérationnelles. La distance supplémentaire parcourue pour éviter l'espace aérien iranien peut générer des charges financières importantes pour les entreprises de transport aérien, ce qui nuit à leur compétitivité et à leur rentabilité. La hausse des coûts afférents aux vols peut à terme être répercutée sur les passagers sous la forme d'une hausse des prix des billets, ce qui est susceptible de remettre en cause le caractère abordable du transport aérien.

2.3 **Options d'espace aérien limitées :** Les sanctions contre l'Iran peuvent limiter les options d'espace aérien pour les entreprises de transport aérien, réduisant ainsi la flexibilité de la planification et de l'exploitation des vols. Les entreprises de transport aérien peuvent être confrontées à des limitations pour choisir des itinéraires optimaux, ce qui entraîne des trajectoires de vol sous-optimales et des durées de voyage plus longues. La limitation des options en matière d'espace aérien peut entraver la capacité des entreprises de transport aérien à s'adapter aux conditions météorologiques changeantes, à la congestion de la circulation aérienne ou à d'autres facteurs opérationnels, ce qui a une incidence sur l'efficacité des systèmes de navigation aérienne.

2.4 **Vols retardés :** Les restrictions sur l'utilisation de l'espace aérien iranien peuvent entraîner des retards dans les plans d'organisation des vols, ce qui affecte la ponctualité et la fiabilité des services de transport aérien. Les entreprises de transport aérien peuvent connaître une augmentation des temps d'escale dans les aéroports en raison de l'allongement des itinéraires de vol, ce qui donne lieu à des perturbations dans leurs horaires opérationnels. Les retards peuvent causer des désagréments aux voyageurs et des défis opérationnels supplémentaires pour les entreprises de transport aérien.

2.5 **Préoccupations en matière de sécurité :** La limitation de l'accès à l'espace aérien iranien en raison des sanctions est susceptible de soulever des préoccupations en matière de sécurité pour les entreprises de transport aérien, car les itinéraires alternatifs peuvent ne pas offrir le même niveau de sécurité, de sûreté et d'infrastructure. Les entreprises de transport aérien peuvent être contraintes de naviguer dans un espace aérien inconnu ou dans des régions présentant des risques potentiellement plus élevés, ce qui compromet la sécurité des opérations de voyage aérien. L'impossibilité d'accéder à des systèmes de

contrôle de la circulation aérienne et à des réseaux de communication bien établis dans certains espaces aériens voisins peut poser des défis aux entreprises de transport aérien pour assurer la sécurité et l'efficacité de la circulation aérienne.

2.6 **Défis opérationnels :** Les sanctions contre l'Iran peuvent poser des défis opérationnels aux entreprises de transport aérien, les obligeant à s'adapter à de nouvelles trajectoires de vol, procédures et réglementations. Celles-ci seront peut-être amenées à investir des ressources supplémentaires dans la formation des pilotes, la mise à jour des systèmes de navigation et la coordination avec les autorités de contrôle de la circulation aérienne pour se conformer aux restrictions imposées sur l'espace aérien iranien. De tels défis opérationnels peuvent entraîner une augmentation des charges administratives, des retards dans la planification des vols et des perturbations dans la coordination transparente des systèmes de gestion de la circulation aérienne.

2.7 **Incidence économique :** L'imposition de sanctions contre l'Iran peut avoir de lourdes répercussions économiques sur le secteur mondial de l'aviation, affectant les entreprises de transport aérien, les aéroports et les entreprises partenaires. Les entreprises de transport aérien qui exercent leurs activités dans la région pourraient subir des pertes financières en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation, d'une perte d'efficacité des opérations aériennes et de perturbations potentielles des services de transport aérien.

2.8 **Respect de la réglementation :** Les sanctions peuvent nécessiter que les entreprises de transport aérien opérant dans la région prennent des mesures supplémentaires en matière de conformité réglementaire, ce qui ajoute à la complexité de la réglementation et des procédures de la navigation aérienne. Les entreprises de transport aérien qui empruntent l'espace aérien iranien peuvent être tenues de respecter des restrictions, des exigences en matière de communication et des protocoles de sécurité spécifiques imposés par les autorités de l'aviation internationale.

2.9 **Congestion de l'espace aérien :** Les restrictions imposées sur l'espace aérien iranien peuvent causer une augmentation de la congestion dans les régions voisines de l'espace aérien, ce qui affecte la gestion et la coordination de la circulation aérienne. Les entreprises de transport aérien qui se détournent de l'espace aérien iranien peuvent concentrer la circulation aérienne sur d'autres routes, ce qui entraîne un encombrement, des retards et des risques potentiels pour la sécurité dans les secteurs voisins de l'espace aérien. La congestion accrue résultant des sanctions peut mettre à rude épreuve les systèmes de contrôle de la circulation aérienne, les réseaux de communication et les infrastructures de navigation, ce qui a une incidence sur l'efficacité et la sécurité globales des opérations de navigation aérienne mondiales.

2.10 **Impact environnemental :** Le rallongement des itinéraires aériens, rendu nécessaire par les restrictions sur l'espace aérien iranien, peut entraîner une augmentation des émissions de carbone et de l'impact environnemental, ce qui affecte les objectifs de durabilité du transport aérien. Les entreprises de transport aérien qui contournent l'espace aérien iranien peuvent consommer plus de carburant, émettre davantage de gaz à effet de serre et contribuer à la détérioration de l'environnement en raison du rallongement des distances de vol. L'impact environnemental des sanctions contre l'Iran peut saper les efforts visant à réduire le bilan carbone, à atténuer le changement climatique et à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le secteur de l'aviation. La consommation de carburant et les émissions supplémentaires résultant du rallongement des itinéraires de vol peuvent exacerber les problèmes environnementaux et entraver les progrès vers la mise en place de systèmes de navigation aérienne durables.

2.11 **Défis liés à l'optimisation des itinéraires :** Les sanctions contre l'Iran peuvent handicaper les efforts des entreprises de transport aérien visant à optimiser les itinéraires, ce qui est susceptible d'affecter le rendement du carburant, les performances opérationnelles et la rentabilité de la navigation aérienne. Les entreprises de transport aérien peuvent avoir des difficultés à optimiser les trajectoires de vol,

à ajuster les itinéraires en temps réel et à minimiser la consommation de carburant en raison des restrictions sur l'utilisation de l'espace aérien iranien. Les limites à l'optimisation des itinéraires résultant des sanctions pourraient occasionner une sous-optimisation des trajectoires de vol, une hausse des coûts opérationnels et une baisse de la compétitivité des entreprises de transport aérien naviguant dans la région. L'incapacité à optimiser efficacement les itinéraires de vol peut entraver les efforts des entreprises de transport aérien visant à accroître l'efficacité énergétique, à réduire les émissions et à améliorer les performances opérationnelles globales des systèmes mondiaux de navigation aérienne.

2.12 **Coordination du contrôle de la circulation aérienne :** Les sanctions peuvent perturber la coordination du contrôle de la circulation aérienne dans la région, aboutissant à des inefficacités dans la gestion de la circulation aérienne, la garantie de la sécurité et l'optimisation de l'usage de l'espace aérien. Les services responsables du contrôle aérien qui empruntent des itinéraires alternatifs pour éviter l'espace aérien iranien peuvent avoir des difficultés à coordonner les trajectoires de vol, surveiller le flux de la circulation aérienne et s'adapter à des conditions opérationnelles dynamiques. Les perturbations de la coordination du contrôle de la circulation aérienne provoquées par les sanctions peuvent avoir une incidence sur l'efficacité de la gestion de l'espace aérien, des protocoles de communication et des procédures de navigation. L'absence de coordination transparente entre les centres de contrôle de la circulation aérienne peut entraîner des retards, des encombrements et des risques pour la sécurité dans les secteurs des espaces aériens voisins, ce qui affecterait les performances globales des systèmes mondiaux de navigation aérienne.

2.13 **Incidence sur la connectivité mondiale :** Les restrictions imposées à l'espace aérien iranien peuvent entraver la connectivité mondiale, affectant la fluidité de la circulation aérienne entre les régions, les continents et les aéroports internationaux. Les entreprises de transport aérien qui déroutent des vols de l'espace aérien iranien peuvent avoir du mal à assurer des liaisons aériennes directes, des itinéraires de voyage efficaces et des options de transport qui conviennent aux passagers. L'incidence des sanctions sur la connectivité mondiale peut perturber le réseau interconnecté des routes aériennes, des horaires de vol et des services aériens, impactant ainsi l'accessibilité et la fiabilité du transport aérien dans le monde. Les restrictions à la connectivité mondiale imposées par les sanctions peuvent entraver le commerce international, le tourisme et les échanges culturels, compromettant ainsi l'interconnexion et l'accessibilité des systèmes de transport aérien.

2.14 **Développement de l'infrastructure aéronautique :** Les sanctions contre l'Iran peuvent ralentir le développement de l'infrastructure aéronautique dans la région, freinant ainsi les progrès dans le renforcement des capacités de navigation aérienne, des normes de sécurité et de l'efficacité opérationnelle. Les restrictions à l'utilisation de l'espace aérien iranien pourraient entraîner une baisse des investissements dans les installations aéroportuaires, les systèmes de contrôle de la circulation aérienne et les technologies de navigation, ce qui affecterait la modernisation et l'expansion de l'infrastructure aéronautique. L'incidence des sanctions sur le développement de l'infrastructure aéronautique peut ralentir la mise en œuvre de projets, de mises à niveau et d'améliorations essentiels, nécessaires pour soutenir la croissance des services de transport aérien. L'impossibilité d'accéder à l'espace aérien iranien peut entraver la modernisation de l'infrastructure aérienne, de l'infrastructure de navigation et des protocoles de sécurité, ce qui aurait pour effet de retarder le développement global des systèmes de navigation aérienne dans la région.

2.15 **Planification du réseau aérien :** Les sanctions contre l'Iran peuvent compliquer la planification du réseau aérien, nécessitant des ajustements aux cartes de routes, aux horaires de vol et aux stratégies opérationnelles pour naviguer dans d'autres régions de l'espace aérien. Les entreprises de transport aérien devront peut-être réévaluer leurs décisions liées à la planification du réseau, à l'attribution d'itinéraires et aux stratégies de déploiement de la flotte afin de faire face aux restrictions sur l'utilisation de l'espace aérien iranien. Les défis en matière de planification du réseau aérien posés par les sanctions peuvent avoir une incidence sur l'efficacité des opérations de vol, la fiabilité des services de transport aérien

et la compétitivité des entreprises de transport aérien sur le marché mondial. La nécessité d'ajuster la planification du réseau peut entraîner une augmentation des frais administratifs, des complexités opérationnelles et des incertitudes dans la prise de décisions stratégiques à long terme pour les entreprises de transport aérien naviguant dans la région.

2.16 Coopération internationale : Les sanctions contre l'Iran peuvent peser sur les efforts de coopération internationale en matière de navigation aérienne, ce qui nuirait aux initiatives de collaboration, aux accords sur l'espace aérien et à l'harmonisation réglementaire entre les pays. L'imposition de sanctions peut créer des obstacles à une communication, un partage de données et une coordination efficaces entre les autorités de l'aviation, les centres de contrôle de la circulation aérienne et les entreprises de transport aérien opérant dans la région. Les difficultés en matière de coopération internationale causées par les sanctions peuvent freiner les efforts conjoints visant à améliorer la sécurité de la navigation aérienne, à optimiser l'utilisation de l'espace aérien et à promouvoir de meilleures pratiques en matière de normes mondiales de l'aviation. La pression exercée par les sanctions sur les efforts réalisés dans le domaine de la coopération internationale peut entraver les progrès accomplis dans la mise en place de cadres communs, de systèmes interopérables et de responsabilités partagées pour assurer l'efficacité et la sécurité des systèmes de navigation aérienne dans le monde entier.

2.17 Incertitude dans l'accès à l'espace aérien : Les sanctions créent une incertitude concernant l'accès à l'espace aérien au-dessus de l'Iran, ce qui peut entraîner des défis en matière de planification à long terme, de prise de décisions opérationnelles et d'investissements stratégiques pour les entreprises de transport aérien et les parties prenantes de l'aviation. Le manque de clarté sur les politiques d'accès, les restrictions et les cadres réglementaires concernant l'espace aérien peut créer des incertitudes pour les entreprises de transport aérien qui naviguent dans la région. Un accès incertain à l'espace aérien qui résulte de sanctions peut entraver la capacité des entreprises de transport aérien à prendre des décisions éclairées, à affecter efficacement les ressources et à assurer la continuité des services de transport aérien. Les problèmes liés à la planification de l'accès à l'espace aérien peuvent avoir une incidence sur la fiabilité des opérations de vol, la durabilité des systèmes de navigation aérienne et la résilience des parties prenantes de l'aviation pour s'adapter à l'évolution des conditions opérationnelles et des environnements réglementaires.

3. CONCLUSION

3.1 Les préjudices causés par les sanctions contre l'Iran dépassent les frontières du pays et affectent considérablement les systèmes mondiaux de navigation aérienne. Il est essentiel que les parties prenantes agissent de manière collaborative face à ces défis, mettent en œuvre des stratégies d'atténuation efficaces et privilégient le dialogue pour garantir la sécurité, l'efficacité et le développement constants des systèmes de navigation aérienne dans le monde. En tenant compte des répercussions particulières des sanctions sur la navigation aérienne mondiale et en s'efforçant de trouver des solutions pour atténuer ces effets, le secteur de l'aviation peut relever ces défis et défendre les principes d'un transport aérien sécurisé, sûr et durable pour tous.